



# MAIRIE DE GERVANS

## Compte-Rendu de la réunion du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le 22 novembre, le Conseil municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pascal CLAUDEL, Maire.

**Présents** : M. Jean-Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Corinne CHEVAL, M. Jean-Marc KEHRWILLER, Mme Patricia FAURE, M. Daniel HUGOUD, Mme Régine VERON, M. Christian DELAS, Mme Stéphanie VEYRET, Mme Marie-Claude AYMARD, M. Damien EYNARD.

Date de la convocation : 13 novembre 2023

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut siéger valablement.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Damien EYNARD, secrétaire de séance pour le Conseil Municipal.

Début à 18h30

### 1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 18 septembre 2023

Approuvé à l'unanimité

### 2) ORGANISATION DE L'ENTRAINEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

M. Daniel HUGOUD Conseiller Municipal en charge de la DECI présente au Conseil Municipal les documents qui serviront à l'exercice d'entraînement du Plan Communal de Sauvegarde.

### 3) DELIBERATIONS

#### a) Administration

- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal

M. le Maire Pascal CLAUDEL propose au Conseil Municipal de supprimer le poste d'agent de maîtrise et de créer un poste d'agent de maîtrise principal suite à la prise de grade de M. Emmanuel CHAIX.

Approuvé à l'unanimité

- Convention Référent déontologue des élus

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal que le centre de gestion 26 propose l'adhésion au service d'un référent déontologue des élus.

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- **Convention de soutien technique Arche Agglo - Commune**

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal qu'Arche Agglo propose le renouvellement de la convention de soutien technique. La Commune de Gervans avait déjà une convention suite à la mise en place du marché Voirie.

Afin d'équilibrer le budget du service, Arche Agglo propose la mise en place d'une adhésion. Pour la Commune de Gervans celle-ci se monte à 586€.

**Approuvé à l'unanimité**

- **Convention d'adhésion à une fourrière animale intercommunale**

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal que Valence Romans Agglo propose de soumettre un appel d'offre pour plusieurs EPCI dont Arche Agglo concernant un service de fourrière animale intercommunale.

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal de la convention d'adhésion à cette fourrière animale.

**Approuvé à l'unanimité**

## **b) Finances**

- **Admission en non valeurs**

M. le Maire Pascal CLAUDEL propose au Conseil Municipal l'admission en non valeurs suivant :

- 18.09€ pour une dette de cantine
- 572.06€ pour une dette de loyer impayé

**Approuvé à l'unanimité**

- **Subvention exceptionnelle**

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de la Ligue de Protection des Oiseaux qui présentait le projet de mise en place d'un animateur pour la période de migration de février à avril.

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal qu'il a demandé la possibilité de faire profiter aux classes de l'école de Gervans pendant des demi-journées d'animation.

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 200€

**Approuvé à l'unanimité**

## **4) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Pas d'infos et pas de questions diverses.

**La séance est levée à 20H45**

Le secrétaire de séance

D. EYNARD

Le Maire

P. CLAUDEL